

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/01/03/2020010156/justel>

Dossier numéro : 2020-01-03/02

Titre

3 JANVIER 2020. - Arrêté du directeur de la section Garantie et gestion du Département Culture, Jeunesse et Media portant subdélégation de certaines compétences décisionnaires aux responsables d'équipe de la section. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 28-01-2020 page : 4455

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)